



E.H.P.A.D « Le Lac »  
14, avenue Camille Jouffrault  
ARGENTON LES VALLEES  
79150 ARGENTONNAY

## COMPTE-RENDU

de la réunion du Conseil de la Vie Sociale  
du 18 octobre 2023

### ***Etaient présents :***

- Représentants des résidents :
  - Madame LEAUTE Sonia
  - Madame MONNIER Thérèse
  - Monsieur PAINEAU Alphonse
  - Madame GARNIER Odile
  
- Représentants des familles :
  - Madame BLANCHARD Marie-France
  
  - Madame BOURASSEAU Brigitte
  
- Représentante du personnel :
  - Madame BRUNET Adeline
  
- Représentant du C. d'Administration :
  - Madame BILLY Colette

### ***Assistaient également :***

- Monsieur VICTOR Jean-Luc : Directeur
- Madame GABOREAU Fabienne : Infirmière coordinatrice
- Madame MARTIAL Charlène : Psychologue
- Monsieur CHATEAU Jérôme : Chef cuisinier
- Madame JOSELON Ombeline : Animatrice
- Madame BERNARD Nathalie : Secrétaire

### ***Absents excusés :***

- Représentant des Usagers :
  - Madame COUSSEAU Catherine
  
- Représentants des familles :
  - Madame ALBERTEAU Marie-Anne

La séance est ouverte à 14h35

\*\*\*\*\*

Monsieur Victor ouvre la séance en présentant Me Charlène Martial psychologue en poste à l'ehpad depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Me Martial se présente et explique à l'assemblée qu'elle rencontre les résidents à leur demande ou sur signalement des équipes

## **RETOUR SUR LE DERNIER COMPTE-RENDU**

Tour de table sur le dernier compte-rendu

Quelques points restent à travailler :

### Cuisines

Le gaspillage du pain. Les résidents pointent du doigt ce gaspillage important.

Les plats de substitution : Depuis l'arrêt des 2 menus, le résident n'a plus la copie 'papier'. Parfois au moment du repas, le résident ne souhaite plus le plat initialement réservé. Ne pas hésiter à contacter les cuisines. En collectivité, cette gestion est difficile car à partir du moment où le plat est choisi les commandes sont faites en conséquence.

Par contre, les non goûts sont bien pris en compte et ne posent pas de difficulté particulière.

Les nouveaux chariots apportent satisfaction. Le problème de la perte d'eau est résolu. Il n'y a plus de risque de glissades.

Les nouvelles soupieres sont satisfaisantes.

### Conditions de vie

Le ménage dans les logements : Parfois encore un peu 'juste'. Il y a des odeurs d'urine persistantes (pas de lien direct avec le ménage quotidien -> Les salles de bain seront rénovées entièrement. Les revêtements changés permettant la diminution des nuisances olfactives).

Accueil des nouveaux résidents : Le pot d'accueil sous la forme d'un apéritif le lendemain de l'arrivée n'apportait pas satisfaction. Il a été demandé aux équipes de réfléchir sur un dispositif ayant plus de sens. Il en ressort qu'un goûter serait plus approprié. Chaque service l'organisera donc comme il le souhaite rapidement après l'arrivée du résident.

Information du résident : animations, menus ... Les hôtelières essayent de faire une information le plus large possible en parallèle de l'information écrite transmise par le service animation.

Il est réfléchi à la possibilité de mettre des chevalets dans les salles à manger également.

### Soin

Médecin traitant : La mairie n'a aucune information quant à l'arrivée d'un autre médecin traitant sur la commune.

De son côté, la direction a actionné tous les leviers possibles sans résultat,

## **INFORMATION SUR LES PREMIERS DEMENAGEMENTS**

La première phase est terminée. Globalement tout s'est bien passé.

Tous les résidents concernés des services Rabiers ont déménagé dans les 44 nouveaux logements. Les couloirs en arrondis perturbent un peu car limitent la vue. Il faudra encore un peu de temps pour que tout le monde s'acclimate et trouve ses nouveaux repères mais l'environnement bois est apaisant. Les salles à manger sont opérationnelles également. Monsieur Victor rappelle toutefois que le sol de la salle à manger du rez de chaussée va être prochainement refait en totalité suite à des malfaçons (dénivelé, sols, ...). Une gêne d'une semaine est à prévoir. Les équipes réfléchissent à une organisation adaptée pendant cette période.

Monsieur Victor tient à remercier les familles qui ont été très présentes pour aider ainsi que l'ensemble du personnel pour leur implication.

Les résidents indiquent toutefois qu'il fait très chaud dans les nouvelles salles à manger pour ceux qui se trouvent près des fenêtres. Force est de constater que les retours en bois ne font pas le travail initialement prévu de 'pare-soleil'.

Monsieur Victor indique que l'air conditionné ne fonctionne pas encore et que peut-être cela atténuera la sensation de chaleur. En tout état de cause, il faudra sûrement prévoir des stores.

Les résidents comme le personnel pointent le problème des lumières qui s'allument toutes seules et qui restent longtemps allumées avant de s'éteindre ce qui n'est pas logique en termes d'économies d'énergie. A noter néanmoins que les LEDS consomment moins que les ampoules précédemment posées.

## **INFORMATION SUR L'AVANCEE DES TRAVAUX**

Les services Rabiers libérés ont été investis par les ouvriers : Dépose des équipements sanitaires et désamiantage du service Rabier bas.

Ensuite, les travaux de rénovation vont s'enchaîner.

Les salles d'eau sont refaites intégralement avec des équipements neufs. Les revêtements des chambres seront changés.

Côté logement, il pourra y avoir à la marge des petites réparations mais plafonds et murs restent en l'état.

Les circulations dans les services seront refaites en totalité (sols, murs, plafonds, et, mains courantes).

Livraison prévue courant janvier 2024.

Une fois livraison faite, une partie des résidents des services Buanes et Papin pourront emménager dans les logements rénovés.

Ainsi, début février, pourront débuter les travaux dans les services Buanes et Papin (pendant 3 mois).

Les travaux de la blanchisserie commenceront également à ce moment-là. Pendant les travaux, la blanchisserie s'installera dans l'ancien Lutaud (ancien bâtiment administratif). Il n'y aura donc pas de changement pour les résidents puisque le linge restera pris en charge sur l'établissement.

Monsieur Victor explique à l'assemblée qu'une réflexion a été menée sur une éventuelle augmentation de la capacité de linge traité afin d'absorber le linge plat (actuellement pris en charge par un prestataire extérieur) et la blanchisserie de l'ehpad Béthanie. Dans cette perspective (d'ici 2 à 3 ans) et sachant que la surface de travail va être agrandie (reprise de la

surface de l'actuelle salle à manger du personnel) des machines de plus grosses capacités seront installées.

Les logements et les circulations des services buanes et papin seront rénovés comme les rabiers.

Une fois ces logements rénovés, les résidents des services Brémaud, de Buanes et de Papin (ceux n'ayant pas déménagé dans la 1<sup>ère</sup> phase) pourront y emménager.

Ensuite ce sont les résidents de Pasquet une fois les derniers logements rénovés qui pourront descendre et emménager dans les derniers logements rénovés.

Les logements actuellement situés à Pasquet seront transformés en locaux professionnels dans une dernière phase de travaux.

### **POINTS FINANCIERS**

Monsieur Victor explique que le début d'année 2023 a été plutôt bon avec un équilibre financier respecté et un niveau de trésorerie confortable.

Aujourd'hui, la situation est nettement moins bonne :

Inflation forte et qui se maintient à un niveau élevé.

Augmentation des coûts d'exploitation (alimentation, énergies, ...).

Revalorisation des traitements du personnel soignant sans compensation (qui interviendra peut-être mais sans certitude).

Pertes de recettes de l'exploitation du linge depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 sans répercussion.

Début du remboursement des intérêts d'emprunts.

Taux d'occupation plus bas qu'espéré (perte de recettes). Un taux d'occupation de 140 résidents en moyenne avait été projeté sur l'année. Celui-ci est plus bas. La perte de recettes garantissant l'équilibre financier est importante.

Absentéisme important et départs de soignants non prévus qu'il a fallu compenser (charges supplémentaires)

Ainsi, un déficit est prévu à hauteur de 300 000 euros. Pour l'atténuer, une compensation de l'ARS suite aux revalorisations salariales des soignants est attendue. L'établissement en saura davantage en décembre prochain dans les meilleurs délais.

Les 5 années à venir seront très compliquées car les prix risquent de se maintenir à un niveau élevé, les rémunérations vont continuer logiquement à progresser, les frais financiers et les amortissements vont impacter fortement les charges de fonctionnement.

Des mesures sont à prendre dès 2024 pour éviter que la situation qui se dégrade en 2023 ne se dégrade encore plus après (déficits structurels) :

Négocier avec le conseil départemental 79 pour que le prix d'hébergement de l'aide sociale soit le même qu'à Béthanie.

Payer la TVA à 5.5% sur les travaux sur 5 ans au lieu d'un an, en 2024.

Limiter la hausse des frais d'hébergement pour les résidents déjà présents au taux directeur publié chaque année mais augmenter le tarif hébergement des nouveaux entrants d'environ 11% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 (67 € par jour)

Quant aux travaux, monsieur Victor explique qu'il essaye de rester dans l'enveloppe des 8 500 000 € d'emprunt. Certains travaux comme l'agrandissement du parking et l'accessibilité à la zone déchets ne pourront pas être réalisés de suite.

Réfléchir également à la mise en place de service (comme l'entretien du linge de Béthanie) pour sortir des recettes supplémentaires.

Monsieur Victor fait également un point sur les ressources humaines et ne peut que constater qu'il y a un manque de vocations pour travailler en ehpad.

Force est de constater que le désert médical s'élargit à toute la population soignante.

Il faut donc se poser la question des conditions de travail et essayer de s'adapter un peu pour apporter une vision qualitative des métiers en ehpad (ex : soulager les week-ends).

Mais l'inquiétude subsiste sur l'établissement car il manque toujours 2 infirmières et qu'il n'y a aucun cv de soignants qualifiés. De plus, les formations en pratiques avancées proposées aux infirmières se heurtent aux recrutements inexistantes.

### QUESTIONS DIVERSES

Qu'en est-il du travail amorcé avec les ehpad d'airvault et de oiron quant à une pharmacie commune ?

Le projet a été stoppé car ces 2 établissements perdent leurs PUI (départs des pharmaciens non remplacés).

Factures pharmacie

Rappel fait que si le résident ou sa famille a bien transmis à l'ehpad la mutuelle en cours il n'y a en principe pas de factures de pharmacie avec des parts mutuelle à régler.

Système anti-chutes : Quelle solution sur l'ehpad ?

Monsieur Victor explique que pour le moment il n'y a pas de dispositif choisi car ceux présentés ne sont pas totalement satisfaisants.

Rappel est fait sur le travail amorcé en amont sur la prévention des chutes. L'établissement a répondu à un appel à projet qui a le mérite de pérenniser les interventions d'ergothérapeute, et tous les ateliers adaptés aux résidents mis en place depuis septembre dernier. Ce dispositif a pour but de faire des bilans toutes les 6 à 10 semaines, de reconstituer les groupes si besoin, d'adapter les ateliers en fonction des profils des résidents. Pour rappel, Siel Bleu intervenait précédemment au sein de l'établissement. Les tarifs étaient en train d'augmenter limitant le nombre de prestations possibles. La spéculation a été stoppée, les interventions sont plus qualitatives et l'établissement ne sera plus dépendant de subvention pour les faire perdurer.

Ce travail porte déjà ses fruits sur les résidents aux profils 'chuteurs'.

Monsieur Victor contactera quand même l'entreprise qui gère les appels-malades afin de savoir si un dispositif de bracelet ou autre pourrait être proposé.

\*\*\*\*\*

Fin de la séance à 15 h 45.

Fait à Argentonny, le 6 novembre 2023

Le Directeur

JL VICTOR